

Senior Focus poursuit son déploiement : bientôt 25 communes participantes en Province de Namur.

Gembloux, Houyet et Rochefort s'apprêtent à rejoindre le dispositif. À l'approche de la Journée internationale des personnes âgées, le 1er octobre, la Province de Namur en profite pour rappeler l'importance de ce dispositif et de sa mise à jour qui permet aux services de secours d'accéder rapidement à des informations essentielles lors d'une intervention à domicile.

Une petite boîte qui peut faire gagner de précieuses minutes.

Le principe de Senior Focus est simple. Une boîte en plastique jaune est placée dans la porte du réfrigérateur et contient les renseignements personnels et médicaux utiles concernant son utilisateur. Un autocollant apposé à l'intérieur de la porte d'entrée, visible par les services de secours mais discret depuis l'extérieur, leur signale la présence de cette boîte. En cas d'accident, de malaise, mais aussi de disparition, les secours peuvent ainsi disposer rapidement d'informations susceptibles de faciliter leur intervention.

La boîte peut notamment contenir :

- une fiche de renseignements personnels, à actualiser au moins une fois par an ;
- le schéma de médication – médicaments et compléments – régulièrement mis à jour par le pharmacien ;
- les éventuelles allergies ;
- les signes distinctifs physiques ;
- les coordonnées d'un proche à prévenir.

Des informations à mettre à jour

Le Gêrontopôle de la Province de Namur souhaite également rappeler un geste essentiel aux personnes qui disposent déjà d'une boîte Senior Focus : vérifier et actualiser régulièrement les informations qu'elle contient.

Changement de traitement, nouveau numéro de téléphone d'un proche, modification d'une information médicale... Pour être pleinement efficace, le dispositif doit pouvoir fournir aux secours des renseignements exacts et actualisés.

En cas d'urgence, chaque minute compte. Et quelques minutes consacrées à la mise à jour de sa fiche peuvent faire toute la différence.

Le dispositif est actuellement disponible à Anhée, Beauraing, Bièvre, Cerfontaine, Ciney, Dinant, Éghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Havelange, La Bruyère, Mettet, Ohey, Philippeville, Profondeville, Sambreville, Somme-Leuze, Viroinval, Vresse-sur-Semois, Walcourt et Yvoir.

Gembloux, Houyet et Rochefort viendront prochainement compléter cette liste.

Plus d'infos ? Contactez le Gêrontopôle de la Province de Namur - 081 775 455 - ccc.aines@province.namur.be

